

délibération :
D_2022_5_27

L' an deux mille vingt deux, le vendredi 08 avril à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 01 Avril 2022

Présents : 17

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Madame LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame RELET Graziella, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur CAPLOT Serge, Madame VERGNAUD Isabelle, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

Votants : 18

**Objet : Signature d'un contrat
saisonnier avec GE16**

Pouvoirs :

Monsieur BARBE Hugues a donné pouvoir à Madame GANNE Julie

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur FOURNIER Jean Luc

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Vu la mise en disponibilité de Monsieur Franck BEC, technicien titulaire au service technique,

Vu l'accroissement de l'activité au service technique lié à la saison,

Vu la délibération D 2020_9_6A et la convention signée avec le Groupement d'employeurs 16 Access en charge d'aider les collectivités à trouver la main d'œuvre nécessaire aux besoins de ses adhérents en mettant à disposition des salariés,

Vu la délibération D_2021_11_4 de renouvellement de l'adhésion 2022 au GE16,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'**ENGAGER** un contrat saisonnier avec le GE16 pour l'embauche de M CUNY du 19 avril au 31 août 2022 afin d'apporter un soutien au service technique.

- d'**AUTORISER** Monsieur le maire, ou son représentant, à signer le contrat et tous les documents relatifs à la présente délibération.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/04/2022, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 15/04/2022

**Le Maire,
Michel CARTERET**

